



VILLE DE SAINT-MANDE

VAL-DE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE DU 19 JUIN 2018

Nombre de membres
du Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35
Membres présents : 30
Membres représentés : 4
Membre absent : 1

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DES ACTIVITES SPORTIVES ET DES TARIFS DE LOCATIONS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AU 1ER JUILLET 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le dix-neuf juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le treize juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG (à partir du point N°2), M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, Mme Arielle ATTIAS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain ASSOULINE pouvoir donné à M. Julien WEIL
Mme Maria TUNG pouvoir donné à Madame Anne CARRESE (jusqu'au point N°2)
M. Dominique TINEL pouvoir donné à M. Jean Philippe DARNAULT
Mme Diane MARTIN pouvoir donné à Madame Florence CROCHETON
Mme Lucile ROBINET pouvoir donné à M. Gaël TURBAN

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean EROUKHMANOFF

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DEL N°32 - ACTUALISATION DES TARIFS DES ACTIVITES SPORTIVES ET DES TARIFS DE LOCATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AU 1^{ER} JUILLET 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 05 mars 2017 portant actualisation des tarifs des activités sportives et de location des salles des équipements sportifs,

CONSIDERANT qu'afin de maintenir un entretien régulier des équipements sportifs, il convient d'actualiser les tarifs des activités sportives et de location des équipements sportifs,

VU l'avis favorable émis par la Commission Municipale Sports, Vie Associative et Jeunesse qui s'est réunie le 5 juin 2018,

ENTENDU cet exposé,

A P R E S E N A V O I R D E L I B E R E

A l'unanimité

ARRETE les tarifs pour les activités sportives et les locations des équipements sportifs à compter du 1^{er} juillet 2018, suivant le tableau ci-dessous,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire
Patrick BEAUDOUIN



TARIFS DES LOCATIONS DES STRUCTURES SPORTIVES

A COMPTER DU 1ER JUILLET 2018

PISCINE sans MNS (tarif horaire)		
Ligne d'eau		13.00 €
Piscine complète		75.00 €
Grand Bain		62.00 €
Petit Bain		28.00 €
PISCINE		
Piscine complète avec surveillants (MNS)		110.00 €
Piscine complète sans MNS compétition week end (forfait 1/2 journée)		152.00 €
PLONGÉE SUB AQUATIQUE (1 H 30)		
Associations Saint-Mandéennes		111.00 €
Associations non Saint-Mandéennes (grand bain uniquement)		141.00 €
FORFAIT DE L'UTILISATION DE LA PISCINE (examens)		
La Journée (entre 8 H/12 H & 14 H/18 H)		366.00 €
La Matinée (entre 8 H/12 H)		224.00 €
Pour autres (tournage de film)		2 944.00 €
LES SALLES (tarif horaire)		
Salle de Danse du Gymnase André Benzoni		9.50 €
Salle Polyvalente du Centre Sportif Roger Vergne		9.50 €
Salle Polyvalente du Stade		8.50 €
FORFAIT D'UTILISATION DE LA PETITE SALLE DU STADE		
Stage (forfait de 5 jours)		855.00 €
SALLE OMNISPORTS (tarif horaire)		
Petit Dojo N° 1		16.00 €
Grand Dojo N°2		20.00 €
Salle de Danse		8.50 €
Salle de Gymnastique		8.50 €
LES GYMNASES (tarif horaire)		
Gymnase André Benzoni		29.00 €
Gymnase Roger Vergne		29.00 €
Tarif horaire avant 08 H et après 19 H		41.00 €
Forfait pour une journée (de 08 H à 19 H)		238.00 €
Forfait d'utilisation du gymnase (5 jours)		2 940.00 €
PLATEAU DU STADE		
Piste du stade association non SM (la journée)		730.00 €
Piste du stade association SM (tarif horaire)		13.00 €
Plateau du stade (avec salle et vestiaires) association SM (5 Jours)		1 000.00 €
Plateau du stade (avec salle et vestiaires) association SM (tarif horaire)		29.50 €
FORFAIT ANNUEL D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES		
Collèges Saint-Mandéens (avec piscine)		3 354.00 €
Collèges Saint-Mandéens (sans piscine)		1 512.00 €

	SAINT-MANDÉEN		NON SAINT-MANDÉEN	
	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
1 cours par semaine 3 mois	91 €	67 €	152,00 €	130,00 €
	Saison de Sept à Juin 243 € 184 €		342,00 €	291,00 €
2 cours par semaine 3 mois	130,00 €	97,00 €	238,00 €	203,00 €
	Saison de Sept à Juin 337,00 € 253,00 €		463,00 €	396,00 €
3 cours par semaine 3 mois	172,00 €	130,00 €	287,00 €	243,00 €
	Saison de Sept à Juin 369,00 € 276,00 €		540,00 €	459,00 €
Sauna	la séance	9,00 €	12,00 €	
	10 entrées	72,00 €	101,00 €	

Pour bénéficier du Tarif réduit (TR), il faut présenter un justificatif ouvrant droit au TR et d'un justificatif de domicile - aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux titulaires de l'accusé de réception en préfecture de la carte d'identité des personnes handicapées, 094-21 94 00 67 8 20 18 06 19 C.M. 19 00 20 18 52 DE aux étudiants de moins de 25 ans, aux membres de familles nombreuses titulaires de la Date de création de la structure (25/10/2010) et demandeurs d'emplois et bénéficiaires du RSA Date de création de la structure (25/10/2010) ou enfant -4 ans

TARIFS MUSCULATION

MUSCULATION	SAINT-MANDÉEN		NON SAINT-MANDÉEN	
	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Jour 1 ticket	11.00 €	-	16.00 €	-
03 mois	112.00 €	84.00 €	-	-
06 mois	191.00 €	142.00 €	275.00 €	233.00 €
12 mois	260.00 €	195.00 €	431.00 €	355.00 €

MUSCULATION - PISCINE	SAINT-MANDÉEN		NON SAINT-MANDÉEN	
	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
03 mois	136.00 €	103.00 €	-	-
06 mois	234.00 €	182.00 €	455.00 €	399.00 €
12 mois	344.00 €	259.00 €	649.00 €	550.00 €

MUSCULATION - PISCINE-SAUNA	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
3 mois	196.00 €	147.00 €
		326.00 €
		277.00 €

TARIFS PISCINE

PISCINE (Adulte de + de 16 ans)	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
	PLEIN TARIF	
Jour scolaire	2.40 €	4.80 €
Jour non scolaire	4.60 €	9.30 €
Carte de 10 entrées (valable 12 mois)	39.00 €	79.00 €
Carte annuelle (valable 12 mois)	280.00 €	555.00 €

PISCINE	TARIF RÉDUIT	
	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
Moins de 4 ans	1.00 €	2.00 €
Jour scolaire	1.25 €	2.60 €
Jour non scolaire	2.50 €	5.00 €
Carte de 10 entrées (valable 12 mois)	18.00 €	38.00 €
Carte annuelle (valable 12 mois)	224.00 €	444.00 €

SAUNA	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
	PLEIN TARIF	
1 entrée piscine en supplément	8.60 €	11.00 €

SAUNA	TARIF RÉDUIT	
	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
1 entrée piscine en supplément	7.10 €	8.60 €

PISCINE/SAUNA	PLEIN TARIF	
	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
Carte de 10 entrées (valable 12 mois)	93.10 €	136.00 €

PISCINE/SAUNA	TARIF RÉDUIT	
	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
Carte de 10 entrées (valable 12 mois)	76.00 €	111.50 €

COURS COLLECTIFS NATATION 45MN	TARIF RÉDUIT	
	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
Pour 5 cours	58.00 €	75.00 €
Pour 10 cours	103.00 €	139.00 €

TARIFS ANNEXES

	SAINT-MANDÉEN	NON SAINT-MANDÉEN
création ou re-création d'une carte	3.00	3.00
carte vestiaire	0.00	0.00

L'achat des cartes est limitée à une par personne et celle ci est nominative. Les cartes sont rechargeables dès lors qu'il ne reste qu'une entrée valide sur la carte

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20180619-CM-19062018-32-
DE
Date de télétransmission : 25/06/2018
Date de réception préfecture : 25/06/2018